

**LES INÉGALITÉS SOCIALES ENTRE LES NOIRS ET LES BLANCS AU
BRÉSIL ET LA POLITIQUE DE QUOTAS**

RAPPORT DE RECHERCHE PRÉSENTÉ

À

L'ÉCOLE D'ÉTÉ SUR L'IMMIGRATION, L'INTÉGRATION ET LA DIVERSITÉ
SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

DE LA

CHAIRE EN RELATIONS ETHNIQUES
TITULAIRE : MARIE-THÉRÈSE CHICHA

PAR

CARLA CASTILHO SIMON
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

AOÛT 2016

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Le racisme au Brésil.....	2
Les inégalités entre les Noirs et les Blancs au Brésil	5
Politique d'action positive.....	8
Politiques d'actions positives au Brésil.....	12
Conclusion.....	17
Bibliographie.....	20

Introduction

Avec une population de 190 millions d'habitants, le Brésil se trouve en dixième position parmi les pays les plus inégalitaires au monde selon le coefficient Gini¹. Même si le plus grand pays d'Amérique du Sud a connu des avancées en ce qui concerne la diminution des inégalités notamment entre les Noirs et les Blancs, les données statistiques montrent que les écarts en ce qui concerne l'éducation, les revenus et le logement entre eux sont significatifs. En 1976, 5% des Blancs de plus de 30 ans avaient un diplôme universitaire contrairement à 0,7% des Noirs y compris les *pardos*². En 2006, les Blancs avec un diplôme universitaire représentaient 18% de la population contre 5% des Noirs (Heringer, 2009). De même, 7,8% des Blancs de 25 ans ou plus ont étudié seulement pendant un an ou moins contre 15,2% des Noirs (Instituto de pesquisa econômica aplicada, IPEA 2014).

En ce qui concerne les revenus, en 2006 les Noirs ont reçu la moitié du salaire des Blancs (IPEA 2008) et en 2014 ils en ont reçu 40%. Par rapport au logement, les *favelas*³ sont en majorité peuplées par des Noirs (Sheriff 2001). Le recensement a démontré qu'en 2010, 70% des gens qui habitaient dans les favelas étaient des Noirs (Meirelles et Athayde 2014).

Alors, après avoir constaté que les différences, bien qu'elles aient diminué dans les dernières années, sont encore significatives, nous allons faire, dans le cadre de ce

¹ Ce coefficient mesure l'inégalité des revenus dans un pays : le chiffre 0 représente une égalité parfaite (tous les revenus sont identiques) et le chiffre 1 une inégalité totale (une seule personne reçoit tout le revenu et les autres rien). Disponible en: http://www.statistiques-mondiales.com/gini_croissant.htm

² Métis brésiliens

³ Bidonville brésilien

travail-ci, un rapport de recherche à propos des politiques mises en place pour réduire ces inégalités sociales entre les Noirs et les Blancs au Brésil.

Le racisme au Brésil

Malgré le fait que la représentation des Blancs (47,73%) et des Noirs et *Pardos* (50,74%) soit similaire dans la société (IBGE 2010), la forte représentation de ces derniers dans les lieux les moins favorisés, dans les quartiers les plus pauvres des grandes villes, comme dans les bidonvilles, démontre les grands écarts salariaux et sociaux de ces groupes comme on l'a vu tout à l'heure. Selon l'ONU (2016), les descendants d'Africains représentent 70,8% des Brésiliens qui sont en situation d'extrême pauvreté. Cette information est encore plus surprenante lorsqu'on sait que le Brésil est le deuxième pays avec la plus importante population noire au monde. Devant lui, il y a seulement le Nigeria (IPEA 2003).

Alors, il est sûr que l'histoire du Brésil et le fait que celui-ci a été un des derniers pays au monde à abolir l'esclavage sont des facteurs qui contribuent à la permanence des inégalités sociales entre les Noirs et les Blancs. D'après Sakamoto (2008), la ratification de la Loi d'or en 1888 par la Princesse Isabelle de Bragance n'a pas marqué l'abolition définitive de l'esclavage puisque cette loi n'était pas accompagnée de politiques pour intégrer les Noirs dans la société. Tisescu et Almeida (2015) affirment de même que «cette omission criminelle fut décisive pour la permanence du racisme contre les noirs au Brésil» (9). Les esclaves libérés après la promulgation de la loi d'or n'étaient alors pas préparés pour rentrer sur le marché du travail lorsqu'ils étaient analphabètes et n'avaient

aucun support politique. Leur destin n'était pas surprenant : la mendicité, l'alcoolisme et dans certains cas, le suicide (Maringoni 2011).

Le destin des ex-esclaves était aussi imputable à l'élite brésilienne (composée majoritairement de blancs) qui considérait que les Noirs leur étaient inférieurs en ce qui concerne les capacités intellectuelles. Pour cette raison, une des solutions de la nouvelle République du Brésil était de mettre en œuvre le «blanchiment de la population» par l'encouragement de l'immigration européenne au Brésil. Entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème}, dans une période de 30 ans, trois millions d'immigrants sont arrivés au Brésil, ayant bénéficié d'une subvention du gouvernement brésilien (Institute Brésiliens d'analyses sociales et économiques - Ibase 2008). Pendant cette période, les Noirs étaient interdits d'entrer au Brésil d'après le décret 528 des années 1890 de la Constitution brésilienne. L'article premier disait que «l'entrée dans les ports de la République était entièrement libre pour les personnes valides et capables de travailler, qui ne sont pas l'objet de poursuites pénales dans son pays, à l'exception des indigènes de l'Asie ou de l'Afrique». Ceux-ci pouvaient être admis seulement avec l'autorisation du Congrès national.

Ainsi, les Noirs sont demeurés marginalisés dans la société qui n'acceptait pas de payer pour les services de gens qui avaient naguère été leurs esclaves (Maringoni 2011). La démocratie sociale brésilienne a été construite sur le mythe de la démocratie raciale où tous vivaient ensemble sans conflits ou ségrégation. Il est vrai que différemment de ce qui s'est passé aux États-Unis et en Afrique du Sud, la ségrégation raciale n'a été jamais instaurée légalement au Brésil (Ibase 2008). Pour cette raison, il n'y a pas eu de conflits

majeurs entre les Noirs et les Blancs comme on l'a vu dans ces deux autres pays. La discrimination est plutôt demeurée cachée et censurée au Brésil.

Ce ne fut que dans les années 1970 avec la croissance du Mouvement noir que le racisme est devenu un sujet de discussion au sein de la population. Les participants du mouvement ont revendiqué, jusqu'à aujourd'hui, entre autres la reconnaissance des personnes noires et dénoncent «la société brésilienne qui a été incapable de résoudre les inégalités économiques et les problèmes de discrimination contre les Noirs et les Autochtones» (d'Adesky 2001, 1). Le Mouvement noir s'est présenté ainsi comme un mouvement de gauche et il a rejoint d'autres mouvements comme celui des féministes et des syndicats des travailleurs. Leurs conquêtes ont été significatives seulement à partir des années 1989 lorsqu'une loi de criminalisation du racisme a été mise en place. De même, le gouvernement brésilien a établi le 20 novembre comme le jour commémoratif de la «conscience noire» dans le but de favoriser une réflexion visant l'introduction des Noirs dans la société brésilienne. Ce jour a été choisi parce que c'était le jour où Zumbi do Palmares, un des chefs de guerres qui défendait le royaume des esclaves insurgés, est mort en 1695. Zumbi est demeuré jusqu'à aujourd'hui un symbole de la résistance des Noirs au Brésil.

D'ailleurs, le premier président à avoir avoué publiquement l'existence de la discrimination raciale au Brésil était Fernando Henrique Cardoso qui a gouverné le pays de 1995 à 2003. Il a également créé des programmes de quotas pour les Noirs et les femmes dans la fonction publique. Ces programmes n'ont néanmoins jamais été mis en place parce que le Congrès ne les a pas approuvés. C'est seulement avec les gouvernements de Luiz Inácio Lula da Silva (Lula) et Dilma Housseff du Parti des

Travailleurs (PT) que le Brésil a connu des avancées en ce qui concerne sa politique d'inclusion des Noirs dans la société brésilienne (Júnior, Daflon et Campos 2012).

Par contre, même si les conquêtes des personnes noires ne sont pas négligeables plus de 100 ans après l'abolition de l'esclavage, il manque encore beaucoup pour que l'égalité entre les Noirs et les Blancs au Brésil soit atteinte. La situation des Noirs dans le marché du travail et dans le système d'éducation que nous allons aborder maintenant démontre que le parcours pour acquérir l'égalité vient de commencer.

Les inégalités entre les Noirs et les Blancs au Brésil

L'anthropologue américaine Nancy Scheper-Hughes a travaillé pendant plusieurs années au Brésil en faisant de l'ethnographie notamment avec les classes les plus défavorisées. Dans un de ces ouvrages, la professeure a fait une analyse des escadrons de la mort dans le nord-est du Brésil où «the everyday experience of violence leads poor people to accept their own deaths and those of their children as predictable, natural, cruel but usual events» (2006, 152). Ces assassinats faits soit par la police, soit par des criminels sont des faits courants notamment pour les gens qui habitent dans ces lieux. La majorité des victimes sont des Noirs. D'après l'auteure, les jeunes noirs pauvres sont désignés comme des bandits parce que, d'après eux, le crime est dans leur sang car ils sont des «bêtes sauvages de l'Afrique» (2006, 153).

Cette situation des Noirs en situation d'extrême pauvreté qui habitent dans des lieux dangereux avec de mauvaises conditions sanitaires a été dépeinte aussi par l'anthropologue Robin E. Sheriff qui a effectué des séjours à Rio de Janeiro pour écrire son livre « Dreaming equality : color, race and racism in urban Brazil » paru en 2001.

L'auteure a souligné que les emplois les moins rémunérés et les plus manuels sont souvent occupés par des Noirs. De même, les *favelas* sont habitées principalement par eux aussi. Après avoir vécu pendant plus d'un an au *Morro do Sangue Bom* (la Colline du bon sang en français), l'auteure a remarqué que les gens qui habitent là-bas font souvent référence aux collines (où la majorité des *favelas* sont concentrées) comme des «lieux de Noirs». Également, ils font la comparaison entre les *favelas* et les quartiers des esclaves du XIX siècle. Le sentiment d'infériorité est alors visible pour ces populations et plusieurs d'entre eux acceptent cette situation en sachant que c'est leur destin simplement parce qu'ils sont nés avec la peau noire.

Puisque les gouvernants du Brésil ont toujours affirmé l'existence de la «démocratie raciale», «many Afro-Brazilians long accepted notions of their own inferiority reflected in the established white value-based hierarchy, seeking incorporation and advancement within that hierarchical order more than they challenged it» (Marx 1998, 252). Alors, sans avoir accès à une bonne éducation parce que, comme on l'a déjà mentionné, les Noirs font partie de la population la plus pauvre au Brésil et par conséquent ils n'ont pas les moyens d'étudier dans des écoles privées, les chances qu'ils réussissent sur le marché du travail sont très improbables.

Les écoles publiques brésiliennes ont toujours été connues pour leur faible qualité d'enseignement, en contraste avec les universités publiques qui sont toujours parmi les meilleures du pays⁴. L'accès à ces dernières est plus facile pour les personnes de la classe moyenne ou aisée car les personnes les plus pauvres ne disposent pas de moyens suffisants pour y envoyer leurs enfants. D'ailleurs, ce qui détermine l'accès aux

⁴ Rapport du Ministère de l'éducation disponible en: <http://portal.inep.gov.br/educacao-superior/indicadores/indice-geral-de-cursos-igc> et <http://exame.abril.com.br/carreira/noticias/as-melhores-faculdades-do-brasil-segundo-o-mec>

Universités publiques est le succès dans le *vestibular* qui consiste en un examen de connaissances apprises à l'école. Pour cette raison, les élèves ayant étudié dans des écoles privées ont toujours plus de chances de réussir au *vestibular* parce qu'ils ont connu une éducation de meilleure qualité. Le concours est ainsi vu par la majorité de savants comme une façon de sélectionner les meilleures élèves «en reproduisant les hiérarchies au Brésil» tandis que les résultats de l'examen montrent «avec une précision effrayante les hiérarchies sociales de classes et de couleur en contribuant ainsi à les légitimer» (Júnior et Daflon 2015, 32).

Comme on a déjà mentionné plus tôt, en 2006, 5% des noirs possédaient un diplôme universitaire. C'est le même pourcentage de diplomation que les Blancs avaient 30 ans plus tôt. Les écarts sont aussi très grands quand on compare le nombre de travailleurs domestiques (des professionnels qui font le ménage ou la cuisine par exemple). En 1995, 0,7% des hommes blancs travaillaient comme travailleurs domestiques contre 0,9% des Noirs. En 2014 ce chiffre monte pour les Blancs à 0,8% et pour les Noirs à 1,0%. La différence est plus prononcée quand on compare les femmes. 13% des femmes blanches travaillaient dans le secteur domestique en 1995, comparativement à 22% des femmes noires. En 2014, 10% des femmes blanches travaillaient dans ce secteur contre 17,6% des femmes noires (IPEA 2014). La difficulté d'accès aux emplois exigeant certaines qualifications explique la grande présence de femmes noires dans le secteur domestique où, dans la majorité des cas, aucun diplôme n'est nécessaire.

Cette situation est bien exposée dans les médias brésiliens notamment dans les telenovelas où les Noirs sont souvent associés à la force musculaire et par conséquent au

travail manuel. De même, l'apparition des Noirs dans les journaux passe souvent par les sections criminelles (Miranda et Silva 2014). D'après la « carte de l'emprisonnement » diffusée par le Gouvernement brésilien, en 2012, les Noirs représentaient 60,8% des prisonniers dans les prisons brésiliennes. L'analyse a aussi conclu que les Noirs restent plus de temps que les Blancs emprisonnés. Les premiers sont de même plus susceptibles d'être victimes d'homicides. D'après l'étude, 77% des jeunes entre 15 et 29 ans morts par homicide en 2012 étaient noirs et 93,30% d'entre eux étaient de sexe masculin.

Autrement dit, les Noirs sont clairement désavantagés par rapport aux Blancs dans plusieurs secteurs de la société brésilienne. Le difficile accès à une bonne éducation à l'école les empêche d'avoir accès à l'université publique et comme la majorité n'a pas d'argent pour pouvoir étudier dans une université privée, ils demeurent incapables de faire concurrence à l'élite blanche brésilienne sur le marché du travail. Pour cette raison, la mise en place de politiques d'actions positives dans lesquelles des places sont réservées aux étudiants noirs dans le système éducationnel brésilien, est indispensable pour que le rattrapage soit fait. Ce système est aussi connu sous le nom de «quotas» et propose de réserver des places dans des institutions publiques ou privées aux gens appartenant à des ethnies ou groupes sociaux défavorisés. Dans le cas du Brésil, les «quotas raciaux» visent à garantir des places aux Noirs et aux Métis. Ainsi, nous allons voir comment les États-Unis et l'Inde, deux pays ayant inspiré le système brésilien de quotas, ont mis en place leurs politiques d'actions positives.

Politique d'action positive

L'Inde a été le premier pays au monde à mettre en place des politiques d'actions positives qui ont pour but d'introduire « une rupture dans la tradition des sociétés démocratiques où l'égalité de traitement est fondée sur des droits individuels » afin de s'adresser « à des groupes sociaux définis comme désavantagés au regard des normes sociales en vigueur » (Wuhl 2007, 1). Ces actions ont été établies en Inde par la Constitution de 1950 afin de réaliser l'inclusion et la compensation des *Dalits* (membres des groupes sociaux les plus bas dans la société indienne, connus aussi par le terme « intouchables ») et les Autochtones qui ont été objet d'injustice et répressions dans la société depuis des siècles (Boston et Nair-Reichert 2003). Ces groupes bénéficient des quotas dans l'accès aux universités et aux emplois publics proportionnellement à leur représentation démographique (Sabbagh 2011).

Les *Dalits* et les Autochtones doivent être représentés dans le Parlement et dans les Assemblées législatives de différentes institutions. En 1950, la Constitution a établi que dix ans de quotas seraient nécessaires pour diminuer les inégalités sociales, par contre, les quotas demeurent en place jusqu'à aujourd'hui. Bien que les progrès des *Dalits* en ce qui concerne leur inclusion dans la société indienne aient été remarquables, ceux-ci continuent à être discriminés (Bhalla et Luo 2013). Le problème de cette politique est que les quotas ont privilégié les *Dalits* plus éduqués ayant plus de moyens que les autres. « It breeds inequality because it excludes the poor among the deprived social groups who could have benefited. It is ironical that the preferential policies which were designed to be fair and equitable are turning out not to be so » (Bhalla et Luo 2013, 57).

Même si cette politique n'est pas considérée comme un succès absolu, elle a eu des effets très positifs parmi les personnes faisant partie des « castes plus inférieures » de la société indienne. Entre 1983 et 2000, le pourcentage des hommes *Dalits* qui ont eu un diplôme universitaire est monté de 2,18% à 4,83%. Pour les femmes, le chiffre est monté de 0,46% à 1,67% (Desai & Kulkarni 2006). Il y a encore une grande différence par rapport aux personnes appartenant à une caste plus élevée. En 2000, les hommes ayant un diplôme universitaire représentaient 14,41% par rapport à 9% pour les femmes. Ce grand écart se comprend, entre autres par la forte discrimination provenant des professeurs dans les écoles qui ne permettent pas aux *Dalits* de tirer avantage de leurs bénéfices (Galanter 1997). Concernant le marché du travail, 15% des emplois dans le secteur public sont réservés aux *Dalits*. Si on considère que le gouvernement est le plus grand employeur du pays, responsable de 66% des employés en Inde, c'est un chiffre significatif (Desai & Kulkarni 2006).

Aux États-Unis l'*Affirmative action* mis en place en 1961 par le président John F. Kennedy avec le but d'inclure dans la société américaine des minorités sous-représentées comme les Noirs, les Hispaniques, les Amérindiens et les Asiatiques (connus aussi comme « personnes de couleur ») a toujours été très contesté (Kellough 2006). Entre les années 1994 et 2005, 51% des personnes de couleur sont rentrés sur le marché du travail américain (U.S. Bureau of Labor Statistics 2014)⁵. Cette politique est toujours sujette à débats car elle est vue comme étant injuste envers la majorité blanche et peut même être considérée comme une discrimination à rebours (Haynes et Alagaraja 2016). Cependant, les données statistiques qui démontrent, entre autres l'augmentation des minorités sur le

⁵ Disponible en : <http://www.bls.gov/opub/mlr/2014/home.htm>

marché du travail américain prouvent que l'*Affirmation Act* aide à diversifier le marché. Également dans les états où les formes d'actions positives ont été interdites comme au Texas, en Californie, dans l'état de Washington et en Floride, les chercheurs ont démontré que le taux d'admission des minorités dans les universités a diminué (Garces et Pabello 2015). Cela démontre que les actions ont de résultats positifs en ce qui concerne l'inclusion des personnes moins favorisées dans le système éducatif.

Ainsi, les politiques d'*Affirmative action* demeurent très importantes pour que les groupes exclus de la société et fortement désavantagés aient leur place. Les mesures parfois critiquées pour leur caractère discriminatoire, sont fondamentales pour encourager certains groupes à s'insérer dans la société et ainsi aspirer à une société plus égalitaire. Ce désir d'égalité «se porte désormais sur les comportements discriminatoires qui sont adoptés à l'égard de ceux qui ont une origine historique dévalorisée, qu'elle soit justifiée en termes de race, de culture ou de religion» (Schnapper 2011, 516). Par contre, il est préférable de ne pas utiliser l'expression «discrimination positive» car celle-ci «est fréquemment associée à un autre mythe selon lequel l'accès à l'égalité des membres des groupes cibles s'obtiendrait au détriment des membres du groupe majoritaire qui seraient alors victimes d'une discrimination à rebours» (Chicha et Charest 2013, 74).

On peut donc voir que l'Inde, les États-Unis et le Brésil partagent un passé où certains groupes ethniques ont indiscutablement été victimes d'injustices sociales et font l'objet de discrimination jusqu'à nos jours. Pour réparer les torts subis par ces groupes, les trois pays ont mis en place des actions positives dans le but de «jouer un rôle de déclencheur pour doter la philosophie de l'égalité des droits d'une visée plus opérationnelle » (Simon 2005, 16). En 2011, 16% de la population de l'Inde était

constituée de *Dalits*, alors qu'aux États-Unis les Noirs et les Hispaniques représentent 30% de la population (Garces et Pabello 2015). Cependant, au Brésil comme nous l'avons déjà mentionné, le groupe le plus désavantagé de la société représente presque 50% de la population et ironiquement celui-ci est le dernier pays à avoir adopté des politiques d'actions positives.

Politiques d'actions positives au Brésil

Les premières conquêtes en termes de droits et libertés des Noirs et des Métis au Brésil ont été dues principalement aux efforts consacrés par le Mouvement noir. Les représentants de ce groupe ont fait des campagnes pour sensibiliser la population au besoin de quotas dans les universités et dans la fonction publique du Brésil. Le président Fernando Henrique Cardoso a reconnu que le Brésil était un pays raciste, dans la troisième conférence mondiale contre le racisme faite par l'ONU en 2001, par contre, celui-ci n'a pas mis d'efforts pour changer cette situation (Júnior et Daflon 2015). C'est au cours des mandats des gouvernements de Lula et de Dilma (les deux représentants du Parti des Travailleurs, le PT) que le Mouvement noir a vu ses demandes être accueillies et des actions mises en place pour diminuer les inégalités sociales.

Lula a créé le Secrétariat de politiques de promotion de l'égalité raciale (Seppir) avec le but de lutter contre les inégalités et garantir les droits du peuple noir. De même, le Président a inclus dans le curriculum de toutes les écoles primaires l'enseignement de l'histoire de l'Afrique et de la culture afro-brésilienne (Júnior, Daflon et Campos 2012). Ainsi, les enfants pouvaient en apprendre plus sur les racines du peuple brésilien et non seulement sur l'histoire d'après la perspective européenne. La présidente Dilma a

également maintenu les politiques d'inclusion sociale des Noirs, des Autochtones et des étudiants provenant des écoles publiques en mettant en place, en 2012, 20% de quotas dans la fonction publique et 50% dans les universités fédérales.

La loi établit que de ces 50% de places réservées dans les universités, la moitié doit être destinée aux étudiants ayant un revenu familial mensuel égal ou moindre à 1,5 fois le salaire minimum qui correspond à R\$ 880,00 en 2016 (environ 353,00 \$ CAD). La distribution de quotas raciaux est définie par la proportion d'Autochtones, Noirs et Métis dans l'état où est située l'Université. La seule vérification nécessaire pour prouver la «race» est l'auto déclaration. Ce facteur a généré beaucoup de polémiques parce que les gens qui s'opposent à la politique des quotas utilisent l'argument de la génétique en affirmant que la race humaine est unifiée (Kent et Wade 2015). Également, les personnes qui sont contre la mise en place de quotas défendent que celle-ci peut générer de la discrimination à rebours à cause de la «mise au rancart du principe du mérite. Ils discréditent ainsi cette politique auprès d'une large fraction de la population, incluant les membres des groupes cibles qui se sentent ainsi stigmatisés» (Chicha et Charest 2013, p.8). Les quotas peuvent ainsi, dans une certaine mesure, offenser les bénéficiaires qui se sentent inférieurs aux blancs car leur seule possibilité de réussite est à travers les places réservées.

Un cas très célèbre dans lequel les quotas ont été remis en question par le grand public concerne la diffusion de l'analyse d'ADN de certains artistes brésiliens. La recherche menée par le généticien Sérgio Danilo Pena, en 2007, à la demande de BBC Brésil, a montré que l'ADN de *Neguinho da Beija-Flor*, le personnage le plus connu au carnaval brésilien, qui s'appelle Neguinho en raison de la couleur noire de sa peau, était à

67% d'origine européenne et 31% d'origine africaine dans son sang. L'artiste a eu de la difficulté à comprendre que son sang était plus européen qu'africain. Dans une entrevue à la BBC, celui-ci a dit qu'il n'avait pas «les yeux bleus, les cheveux raides, rien d'européen»⁶. Par contre, le généticien a expliqué que la couleur de la peau n'a presque rien à avoir avec l'ADN. Pena a aussi dit que l'étude a prouvé que le sang des Brésiliens est beaucoup plus mélangé que ce qu'on avait supposé.

Ainsi, le débat était à propos de la légitimité des quotas raciaux parce que si ceux-ci avaient pour but de payer une dette historique aux Noirs. Mais qui peut assurer que les Noirs d'aujourd'hui sont des petits-fils ou petites-filles d'esclaves du Brésil? (Kent et Wade 2015). Après avoir appris que le sang d'une des célébrités noires les plus connues au Brésil avait plus d'origines européennes qu'africaines, les groupes anti-quotas ont affirmé les Blancs, qui ne sont pas avantagés par les quotas, ont peut-être plus d'ancêtres africains que les Noirs. Le débat a été bien sûr moussé par les grands médias qui sont connus pour être conservateurs, élitistes et de droite (Silva 2012). Cependant, plusieurs médias se sont déclarés en faveur des quotas destinés aux citoyens appartenant à une classe sociale plus basse parce que ceux-ci n'ont pas accès à une éducation de bonne qualité. Le fait que les quotas soient destinés aux gens par rapport à la couleur de leur peau est beaucoup critiqué par les médias et l'élite qui accusent, entre autres le gouvernement de discriminer ces personnes. Les militants anti-quotas font valoir également qu'il existe seulement une race sur la planète et que pour cette raison il ne peut pas y avoir de quotas privilégiant «certaines races». Par contre, cet argument est vu par les activistes du Mouvement noir comme une stratégie pour dépolitiser le débat d'actions

⁶ Disponible en:
http://www.bbc.com/portuguese/reporterbbc/story/2007/05/070424_dna_neguinho_cg.shtml

positives. On change l'angle du débat du rapport inégalitaire entre les Blancs et les Noirs vers l'inexistence de différences biologiques (Kent et Wade 2015).

Ainsi, bien que les personnes anti-quotas aspirent à faire nier l'existence des inégalités entre les races parce que celles-ci n'existent pas, la réalité démontrée par les statistiques ainsi que par ce qu'on voit quotidiennement dans les rues au Brésil démontre que la couleur de la peau est un facteur discriminatoire. Même si Neguinho et d'autres Noirs ont plus de gènes européens qu'africains, ce n'est pas à cause de leur produit génétique qu'ils sont exclus de la société, mais simplement à cause de la couleur de leur peau.

This distinction became entangled with parallel divisions between the inside and the outside of the body and between what is visible and invisible. As geneticist Rosa Andrade, for example, observed: 'genetics says that you can't have quotas because we're all equal. OK, but we're only equal up to the walls of my cells.' Altiva, São João de Meriti's Secretariat of Human Rights, argued in a similar vein that 'you can turn me inside out and show that I'm European on the inside, but to others I will continue to be black.' (Kent et Wade 2015, 829)

Rappelons que les quotas pour les gens provenant d'une classe sociale plus basse sont très importants en raison de la mauvaise qualité des écoles publiques brésiliennes. Par contre, si on réserve des places dans les universités seulement aux gens en fonction de leur statut social, les Noirs vont continuer à être pénalisés. D'après une étude de l'Institut national d'évaluation de l'enseignement primaire (Saeb), entre 1995 et 2001, les résultats des Blancs obtenus à l'école sont bien supérieurs à ceux obtenus par les Noirs. Dans un examen pour mesurer la compétence de lecture dans une école publique, 67% des étudiants noirs ont eu une performance mauvaise ou très mauvaise par rapport à 44% des Blancs qui ont eu le même résultat. La même étude a été faite avec les enfants d'une

école privée et des écarts étaient pareils entre la performance des Noirs et des Blancs. Les premiers ont obtenu 179 points dans un examen tandis que les derniers ont obtenu 228 points. La conclusion était alors que dans toutes les sphères socioéconomiques les étudiants noirs ont une performance plus faible au niveau scolaire que les Blancs et ce résultat est lié à la discrimination dont les étudiants noirs sont victimes (Ibase 2008).

Ainsi, les Noirs sont découragés parfois par les professeurs et les collègues et aussi par les livres didactiques qui mettent l'accent sur la position subalterne des enfants noirs (Silva Jr. 2002). Pour cette raison, il est plus difficile pour eux de réussir au *vestibular* que leurs collègues blancs ayant le même niveau socioéconomique. Alors les quotas raciaux sont aussi importants pour les encourager et leur donner plus d'espoir pour l'avenir.

Toutefois, un autre facteur est mis en question par les anti-quotas. Ceux-ci remettent en question la capacité intellectuelle des étudiants en affirmant que le niveau des universités publiques allait baisser à cause de la mauvaise performance des bénéficiaires des quotas. Par contre, les statistiques démontrent que ceux-ci font beaucoup d'efforts et réussissent souvent avec une moyenne plus élevée que celle de leurs collègues qui ne sont pas rentrés à l'Université par le biais du système de quotas.

L'Université de l'État de Rio de Janeiro (Uerj) a analysé la performance des étudiants pendant cinq ans. Les Noirs ont obtenu une moyenne de 6,41 par rapport à 6,37 des étudiants qui n'étaient pas bénéficiaires des quotas (Mendes Júnior 2014). Également, l'Unicamp, une Université de prestige au pays, a démontré d'après une étude que pour 31 des 55 cours analysés, les étudiants bénéficiaires de quotas ont eu une meilleure

performance que ceux qui ne le sont pas⁷. Le professeur du département de psychologie de l'Uerj, Ricardo Vieiralves de Castro, a affirmé que les étudiants bénéficiaires de quotas mettent plus d'effort dans les études. D'abord, ils commencent avec une performance correcte, après ils rejoignent les autres étudiants et, dans de nombreux cas, à la fin les dépassent⁸. De même, dans l'étude de Mendes Júnior (2014) à propos des étudiants qui accèdent à l'Uerj par le système de quotas, l'auteur conclut que ceux-ci sont plus persévérants et ont un taux de graduation plus élevé que les autres. C'est-à-dire qu'il y a plus de chances qu'un élève blanc provenant d'une école privée abandonne les études que les Noirs ayant étudié dans une école publique de mauvaise qualité.

Conclusion

Bien que la politique de quotas ait été mise en place pour encourager l'insertion des Noirs dans les universités et dans la fonction publique au Brésil, il manque encore des places consacrées pour eux dans le système législatif et judiciaire. Ces positions considérées comme des «postes de confiance» manquent de représentation noire. Dans le pouvoir judiciaire, 15,7% des juges sont noirs. Dans la Cour Suprême, ils n'ont aucune représentation. Les quotas dans ces secteurs n'ont pas été approuvés par la Chambre, entre autres à cause de la faible représentation des Noirs dans le pouvoir législatif, tandis que seulement 8,5% sont d'ascendance africaine (ONU 2016). Ainsi, la position désavantageuse des Noirs dans la société brésilienne se constate aussi dans le manque de représentation dont ils souffrent dans le système politique. «Non seulement l'économie crée des disparités fondées sur une division du travail inégale, mais la politique, en ne

⁷ Disponible en: http://www.ufcg.edu.br/prt_ufcg/assessoria_imprensa/mostra_noticia.php?codigo=7102

⁸ Disponible en: http://istoe.com.br/288556_POR+QUE+AS+COTAS+RACIAIS+DERAM+CERTO+NO+BRASIL/

protégeant pas ou trop peu la dignité et l'humanité des citoyens pauvres, tolère implicitement la reconnaissance inégale des gens qui sont égaux en principe» (d'Adesky 2001, 30).

Il est sûr qu'il y a du rattrapage à faire après plus d'un siècle de négligence vis-à-vis le peuple noir. Le gouvernement du Parti des Travailleurs a mis en place des politiques d'actions positives envers les Noirs et les Autochtones, par contre, il y a encore du travail à faire. On ne peut pas garantir que le groupe bénéficiaire des quotas dans les universités aura un salaire égal au groupe des Blancs après les études. Il est évident qu'il faut donner des opportunités aux Noirs pour qu'ils puissent faire concurrence aux Blancs sur le marché du travail, mais il n'y a aucune garantie que leur salaire sera équitable. Ainsi, les politiques d'actions positives au Brésil doivent aussi viser la fin de la discrimination systémique. Celle-ci est de nature pluridisciplinaire (Chicha 1998) et «résulte des pratiques, des décisions et des comportements de plusieurs acteurs, qui s'ajoutent les uns aux autres et renforcent, au fil du temps, la situation d'inégalité des membres des groupes cibles » (Chicha et Charest 2013,79). C'est-à-dire qu'il est primordial de travailler pour sensibiliser la société brésilienne élitiste et parfois raciste pour qu'elle accepte les Noirs comme leur égal et non pas comme leur étant inférieurs, voire subalternes.

Les politiques de quotas doivent également avoir une «durée de validité» et être accompagnées d'un programme d'amélioration de l'enseignement primaire public (Ibase 2008). D'ailleurs, les progrès des dernières années ne peuvent pas être pris pour acquis, mais doivent davantage servir pour encourager la population à lutter pour que les Noirs

aient leur place dans la société, la place qui leur a été injustement niée pendant des siècles.

Cependant, les derniers évènements sur la scène politique brésilienne ont sûrement affaibli l'espoir et les opportunités des Noirs dans la société. Après la prise du pouvoir par le président intérimaire Michel Temer (PMDB) qui est accusé par plusieurs d'un coup d'État, pour avoir, en mai 2016, œuvré à la suspension de la présidente Dilma Rousseff (PT), celui-ci a déjà coupé le budget destiné aux programmes sociaux. Son gouvernement est composé uniquement d'hommes blancs⁹. C'est l'image du Brésil qu'il veut diffuser, celle d'un pays où les Noirs sont toujours inexistantes dans les postes les plus importants. Cette fois-ci, on n'a même pas de représentation féminine, ce qui démontre un recul par rapport aux acquis des femmes. On assiste, dès lors, à une régression dans la démocratie brésilienne. Ces actions vont à l'encontre des recommandations du rapport de l'ONU en 2016 à propos des inégalités au Brésil. L'Organisation des Nations Unies a affirmé que tout doit être fait pour qu'on puisse «avoid regression in these areas, in accordance with the due process of law» (2016, 19). Suivre cette recommandation semble désormais encore plus difficile avec le gouvernement conservateur ironiquement couronné d'une médaille d'or par le journal New York Times pour son très haut niveau de corruption¹⁰.

Ainsi la bataille contre les inégalités est devenue encore plus ardue tandis que les Noirs, les femmes et les Autochtones sont moins représentés dans le gouvernement. Celui qui a destitué Dilma Rousseff avait pour but de «changer le Brésil pour le mieux».

⁹ Pour plus d'informations : <http://www.lapresse.ca/international/amerique-latine/201605/13/01-4981210-le-gouvernement-du-bresil-annonce-des-mesures-difficiles.php>

¹⁰ Disponible en : http://www.nytimes.com/2016/06/06/opinion/brazils-gold-medal-for-corruption.html?_r=0

Malheureusement, jusqu'à maintenant, on peut dire que «le mieux» du président Temer est de compromettre la démocratie et d'augmenter les inégalités sociales.

Bibliographie

Bhalla, A.S. et Dan Luo. 2013. *Poverty and exclusion of minorities in China and India*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.

Boston, Thomas et Usha Nair-Reichert. 2003. *Affirmative Action: Perspectives from the United States, India and Brazil*. The Western Journal of Black Studies. Vol. 27, n. 1.

Brasil. Instituto Brasileiro de Análises Sociais e Econômicas (Ibase). 2008. *Cotas raciais : Por que sim?* vol. 3.

Brasil. Instituto Brasileiro de Geografia e Estatísticas (IBGE). *Censo 2010*. En ligne. <http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/populacao/censo2010/> (page consultée le 15 juillet 2016).

Brasil. Secretaria Geral da Presidência da República et Secretaria Nacional da Juventude. 2015. *Mapa do encarceramento : os jovens do Brasil*. En ligne. http://www.pnud.org.br/arquivos/encarceramento_WEB.pdf (page consultée le 20 juillet 2016).

Brasil. Instituto de Pesquisa Economica Aplicada (IPEA). 2003. *Igualdade racial e políticas sociais: acompanhamento e análise*, n. 11, 2003. En ligne: http://www.ipea.gov.br/sites/000/2/publicacoes/bpsociais/bps_11/IGUALDADE_RACIAL.pdf (page consultée le 18 juillet 2016)

Brasil. Instituto de Pesquisa Economica Aplicada (IPEA). 2008. *Retrato das desigualdades de gênero e raça: Análise preliminar dos dados*. Brasília : Instituto de Pesquisa econômica aplicada.

Brasil. Instituto de Pesquisa Economica Aplicada (IPEA). 2014. *Retrato das desigualdades de gênero e raça*. En ligne: http://www.ipea.gov.br/retrato/indicadores_educacao.html (page consultée le 18 juillet 2016)

Calvès, Gwénaële. 2004. *La discrimination positive*. Paris : Presses universitaires de France.

Chicha-Pontbriand, Marie-Thérèse. 1989. *Discrimination systémique, fondement et méthodologie des programmes d'accès à l'égalité en emploi*. Montréal : Éditions Yvon Blais.

Chicha, Marie-Thérèse et Éric Charest. 2013. *Le Québec et les programmes d'accès à l'égalité: Un rendez-vous manqué?* Ceetum - Centre d'études ethniques des universités montréalaises.

D'Adesky, Jacques. 2001. *Racismes et Antiracismes au Brésil*. São Paulo : L'Harmattan.

Desai, Sonalde et Veena Kulkarni. 2008. *Changing Educational Inequalities in India in the Context of Affirmative Action*. *Demography* 45.2, p. 245-270.

France. L'institut national de la statistique et des études économiques. 2016. *L'indice de Gini*. En ligne. <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/indice-gini.html>

Galanter M. 1997. *Pursuing Equality: An Assessment of India's Policy of Compensatory Discrimination for Disadvantaged Groups*. In: Kaviraj S, editor. *Politics in India*. New Delhi: Oxford University Press; p. 187-99

Garces, Liliana M. et David Mickey-Pabello. 2015. *Racial Diversity in the Medical Profession: The impact of Affirmative Action Bans on Underrepresented Student of Color Matriculation in Medical Schools*. *J. Higher Education*, vol. 86(2), p. 264-294.

Haynes, Ray et Meera Alagaraja. 2016. *On the discourse of affirmative action and reservation in the United States and India: Clarifying HRD's Role in Fostering Global Diversity*. *Advances in Developing Human Resources*, vol. 18(1), p.69-87.

Heath A., Liebig T. et Simon P. (2013) *Discrimination against immigrants – Measurement, incidence and policy instruments*, in *International Migration Outlook 2013*, OCDE, p.191-230.

Heringer, Rosana. 2009. *Análise das principais políticas de inclusão de estudantes negros no ensino superior no Brasil no período 2001-2008*. In: ANDIO ARRUTI, José Maurício; PAULA, Marilene de & HERINGER, Rosana (Eds.). *Caminhos convergentes: estado e sociedade na superação das desigualdades raciais no Brasil*. Berlin: Heinrich Böll Stiftung, 2009.

Júnior, João Feres, Verônica Toste Daflon et Luiz Augusto Campos. 2012. *Ação afirmativa, raça e racismo : uma análise das ações de inclusão racial nos mandatos de Lula e Dilma*. *Revista de C. Humanas*, v. 12, n. 2, p. 399-414.

Júnior, João Feres et Verônica Toste Daflon. 2015. *Políticas de igualdade racial no ensino superior*. *Cadernos do desenvolvimento fluminense*, p.32-43.

Kellough, J.E. 2006. *Understanding affirmative action: Politics, discrimination, and the search for justice*. Washington, D.C.: Georgetown University Press.

Kent, Michael et Peter Wade. 2015. *Genetics against race: Science, politics and affirmative action in Brazil*. *Social Studies of Science*, vol. 45(6), p.816-838.

Le Tréhondat, Patrick; Silberstein, Patrick. 2004. *Vive la discrimination positive! : plaidoyer pour une république des égaux*. Paris : Syllepse.

Maringoni, Gilberto. 2011. *O destino dos negros após a abolição. Brasil : Ipea - Desafios do desenvolvimento*, n. 70.

Marx, Anthony W. 1998. *Making race and nation: A comparison of the United States, South Africa, and Brazil*. Cambridge: Cambridge University Press.

Meirelles, Renato et Celso Athayde. 2014. *Um país chamado favela*. São Paulo : Edita Gente.

Mendes Júnior, Alvaro Alberto Ferreira. 2014. *Uma análise da progressão dos alunos cotistas sob a primeira ação afirmativa brasileira no ensino superior: o caso da Universidade do Estado do Rio de Janeiro*. Ensaio: aval. pol. pública da educação : Rio de Janeiro, v.22, n. 82, p.31-56.

Miranda, Giovani Vieira et Milena Grigoleti da Silva. 2014. *A identidade do negro e a questão das cotas raciais na mídia brasileira e na mídia local*. Leituras do jornalismo, n. 1. En ligne. <http://www2.faac.unesp.br/ojs/index.php/leiturasdojornalismo/article/view/21> (page consultée le 24 juillet 2016).

Organisations de Nations Unies. Conseil des droits de l'homme. 2016. Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les questions relatives aux minorités sur sa mission au Brésil. En ligne. http://ap.ohchr.org/documents/dpage_e.aspx?si=A/HRC/31/56/Add.1 (page consultée le 20 juillet 2016)

Pager D. et Shepherd H. 2008. *The sociology of discrimination: racial discrimination in employment, housing and consumer markets*, Annual Review of Sociology, vol 34, pp.181-209.

Repenser la solidarité. Paris : Presses Universitaires de France. En ligne: <http://www.cairn.info/repenser-la-solidarite--9782130588757-page-513.htm>

Sabbagh, D. 2003. *L'égalité par le droit: les paradoxes de la discrimination positive aux États-Unis*. Paris : Économica.

Sakamoto, Leonardo. 2008. *Por que a Lei Áurea não representou a abolição definitiva?* En ligne: <http://reporterbrasil.org.br/2008/05/por-que-a-lei-urea-nao-representou-a-abolicao-definitiva/> (page consultée le 23 juillet 2016)

Scheper-Hughes, Nancy. 2006. *Death squads and democracy in Northeast Brazil*. Dans Law and disorder in the postcolony. Chicago : University of Chicago Press.

Schnapper, Dominique. 2011. *Lutte contre les discriminations et lien social*. Paris: Presses Universitaires de France.

Sheriff, Robin E. 2001. *Dreaming Equality : color, race, and racism in urban Brazil*. Londres : Rutgers University Press.

Silva, Juremir Machado da. 2014. *1964: golpe midiático-civil-militar*. Porto Alegre : Editora Sulina.

Silva Jr, Hédio. 2002. *Discriminação racial em escolas: entre a lei e as práticas sociais*. Brasília : UNESCO.

Simon P. 2005. *La mesure des discriminations raciales: l'usage des statistiques dans les politiques publiques*. *Revue internationale des sciences sociales*, n. 183, p. 13-30.

Simon P. 2008. *La mesure des discriminations ethniques et raciales : comparaisons internationales*, in Fassin E. et Halpérin J-L (dir.) *Discriminations : pratiques, savoirs et politiques*, Paris, La Documentation Française, p.131-148.

Siss; Ahyas. 2003. *Afro-Brasileiros, Cotas e Ação Afirmativa : razões históricas*. Rio de Janeiro : Quartet.

Wuhl, Simon. 2007. *Discrimination positive et justice sociale*. Paris : Presses universitaires de France.